

ASSEMBLÉE
DE LA
POLYNÉSIE FRANÇAISE

Commission de l'économie, des
finances, du budget et de
la fonction publique

9-2024

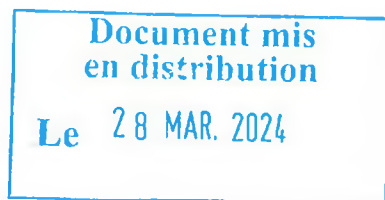
Papeete, le 28 MARS 2024

RAPPORT

relatif à une proposition de délibération relative à la
modification n° 1 du budget de l'assemblée de la Polynésie
française pour l'exercice 2024,

présenté au nom de la commission de l'économie, des
finances, du budget et de la fonction publique,

par Monsieur le représentant Allen SALMON



Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les représentants,

La première modification budgétaire concerne :

- d'une part, la formalisation du report des crédits de paiement non consommés à la fin de l'exercice 2023 pour un montant de 264 823 248 F CFP ;
- et, d'autre part, l'inscription d'une enveloppe de 17 000 000 F CFP à la mission 962 — programme 96202 « Rémunérations et charges » — afin de financer l'organisation des cinq concours (*internes et externes*) destinés à recruter du personnel au sein de la fonction publique de l'assemblée de la Polynésie française pour l'année 2024.

Les dépenses de fonctionnement sont donc modifiées comme suit :

Mission	Intitulé	Montant (F CFP)
962	Personnel	17 000 000

Par ailleurs, il est proposé la reprise de la totalité du résultat d'investissement reporté soit 264 823 248 F CFP pour financer le report des crédits d'investissement non utilisés au 31 décembre 2023 conformément à l'article 20 de la loi du pays n° 2021-9 du 1^{er} février 2021 relative au régime budgétaire de la Polynésie française.

En conséquence, le budget d'investissement est modifié de la manière suivante :

En recettes :

Mission	Intitulé	Montant (F CFP)
001	Résultat d'investissement reporté	264 823 248
	Total	264 823 248

En dépenses :

Mission	AP	Libellé	Montant (F CFP)
900	1.2017	Matériel, outillage et mobilier	3 623 285
900	2.2017	Travaux	16 927 908
900	3.2017	Logiciels	13 146 259
900	1.2019	Matériel de transport	666 900
900	2.2019	Travaux	106 600 050
900	1.2021	Matériel, outillage et mobilier	21 858 846
900	1.2022	Etudes	2 000 000
900	2.2022	Travaux	100 000 000
Total CP reportés sur 2024			264 823 248
Total mission 900			264 823 248
Total général			264 823 248

L'examen de la présente proposition de délibération par la commission de l'économie, des finances, du budget et de la fonction publique, dans sa séance du 26 mars 2024, a suscité des échanges qui ont ainsi permis à la commission d'avoir des informations complémentaires sur l'organisation des concours pour le recrutement de fonctionnaires de l'assemblée.

Ces informations portaient notamment sur le nombre de dossiers de candidature, les centres d'examens prévus ainsi que les coûts prévisionnels pour l'organisation de ces concours (*élaboration des sujets ; rémunération des correcteurs ; location de salles ; surveillance ; etc.*).

*
* *

À l'issue des débats, la présente proposition de délibération a recueilli un vote favorable unanime des membres de la commission. En conséquence, la commission de l'économie, des finances, du budget et de la fonction publique propose à l'assemblée de la Polynésie française d'adopter la proposition de délibération ci-jointe.

LE RAPPORTEUR

Allen SALMON

**ASSEMBLÉE
DE LA
POLYNÉSIE FRANÇAISE**

PROPOSITION DE DÉLIBÉRATION N°

/APF

DU

relative à la modification n° 1 du budget de l'assemblée de la Polynésie française pour l'exercice 2024

L'ASSEMBLÉE DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE

Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 modifiée complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;

Vu la loi du pays n° 2021-9 du 1^{er} février 2021 relative au régime budgétaire de la Polynésie française ;

Vu la délibération n° 95-205 AT du 23 novembre 1995 modifiée portant adoption de la réglementation budgétaire, comptable et financière de la Polynésie française et de ses établissements publics ;

Vu la délibération n° 2021-49 APF du 29 avril 2021 complétant la loi du pays n° 2021-9 du 1^{er} février 2021 relative au régime budgétaire de la Polynésie française ;

Vu la délibération n° 2023-66 APF du 14 décembre 2023 modifiée relative au budget général de la Polynésie française pour l'année 2024 ;

Vu la délibération n° 2023-71 APF du 18 décembre 2023 portant adoption du budget de l'assemblée de la Polynésie française pour l'exercice 2024 ;

Vu l'avis du bureau en date du 20 mars 2024 ;

Vu la proposition de délibération déposée par M. Antony GEROS, Président de l'assemblée de la Polynésie française, et enregistrée au secrétariat général de l'assemblée de la Polynésie française sous le numéro 2179 du 20 mars 2024 ;

Vu la lettre n° /2024/APF/SG du portant convocation en séance des représentants à l'assemblée de la Polynésie française ;

Vu le rapport n° du de la commission de l'économie, des finances, du budget et de la fonction publique ;

Dans sa séance du

A D O P T E :

PREMIÈRE PARTIE

Les conditions générales de l'équilibre réel

Article 1^{er}.- Est autorisée la reprise anticipée du résultat de fonctionnement du budget de l'assemblée de la Polynésie française tel qu'il apparaît dans la comptabilité de l'ordonnateur à la clôture de l'exercice 2023 pour un montant de 112 477 728 F CFP.

Cumulé avec le résultat antérieur reporté, le résultat provisoire du budget de l'assemblée de la Polynésie française s'établit à 881 206 149 F CFP.

Ce montant provisoire est affecté au résultat de fonctionnement reporté.

Article 2.- Les évaluations de recettes et les plafonds de dépenses sont modifiés par section, comme suit :

	Recettes	Dépenses
Section de fonctionnement	17 000 000	17 000 000
Section d'investissement	264 823 248	264 823 248
TOTAL	281 823 248	281 823 248

DEUXIÈME PARTIE

Les moyens alloués et dispositions diverses

Article 3.- Le montant des recettes de fonctionnement est modifié par mission, comme suit :

Mission	Intitulé	Montant (F CFP)
002	Résultat de fonctionnement reporté	17 000 000
	TOTAL	17 000 000

Article 4.- Le montant des crédits de fonctionnement est modifié par mission, comme suit :

Mission	Intitulé	Montant (F CFP)
962	Personnel	17 000 000
	TOTAL	17 000 000

Article 5.- Le montant des recettes d'investissement est modifié par mission, comme suit :

Mission	Intitulé	Montant (F CFP)
OO1	Résultat d'investissement reporté	264 823 248
	TOTAL	264 823 248

Article 6.- Le montant des crédits de paiement est modifié par mission, comme suit :

Mission	AP	Libellé	En +	En -
900	1.2017	Matériel, outillage et mobilier	3 623 285	
900	2.2017	Travaux	16 927 908	
900	3.2017	Logiciels	13 146 259	
900	1.2019	Matériel de transport	666 900	
900	2.2019	Travaux	106 600 050	
900	1.2021	Matériel, outillage et mobilier	21 858 846	
900	1.2022	Etudes	2 000 000	
900	2.2022	Travaux	100 000 000	
		Total CP reportés sur 2024	264 823 248	
		Total mission 900	264 823 248	0
		Total général	264 823 248	0

Article 7.- Le Président de l'assemblée de la Polynésie française est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera publiée au *Journal officiel* de la Polynésie française.

La secrétaire,

Odette HOMAI

Le Président,

Antony GEROS

ASSEMBLÉE DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE
BUDGET DE L'ASSEMBLÉE DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE

AVANT-PROJET DE COLLECTIF

SECTION DE FONCTIONNEMENT

EXERCICE 2024

Date 04/03/2024

Page 2

ASSEMBLÉE DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE
AVANT-PROJET DE COLLECTIF EXERCICE 2024
SECTION DE FONCTIONNEMENT (en FCP)

Date 04/03/2024

Page 3

BUDGET DE L'ASSEMBLÉE DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE

R�sultat de fonctionnement report�		Chap�tre sans r�alisations : 002
Chap�tre sans r�alisations	LIBELLE	AJUSTEMENTS & MESURES NOUVELLES
002	RECETTES DIRECTES	
	R�sultat de fonctionnement report�	17 000 000
	Total RECETTES DIRECTES	17 000 000
	TOTAL RECETTES	17 000 000
	EXCEDENT	17 000 000

[illegible]

ASSEMBLÉE DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE
AVANT-PROJET DE COLLECTIF EXERCICE 2024
SECTION DE FONCTIONNEMENT (en FCP)

BUDGET DE L'ASSEMBLÉE DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE

Date 04/03/2024
Page 5

PERSONNEL		MISSION : 962
MISSION / ART	LIBELLE	AJUSTEMENTS & MESURES NOUVELLES
628	DEPENSES	
	DEPENSES DIRECTES	
	Divers - Autres services extérieurs	17 000 000
	Total DEPENSES DIRECTES	17 000 000
	TOTAL DEPENSES	17 000 000
	DEFICIT	17 000 000

BALANCE DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (EN FCP)
EXERCICE 2024

BUDGET DE L'ASSEMBLÉE DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE

		DPSSES DIRECTES	%DEP	RCTES DIRECTES	%REC	TOT DEPENSES	TOT RECETTES
	002 Résultat de fonctionnement reporté	0	0,00	17 000 000	100,00	0	17 000 000
	962 PERSONNEL	17 000 000	100,00	0	0,00	17 000 000	0
		17 000 000	100,00	17 000 000	100,00	17 000 000	17 000 000
	TOTAL GENERAL	17 000 000		17 000 000		17 000 000	17 000 000

ASSEMBLÉE DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE
BUDGET DE L'ASSEMBLÉE DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE

AVANT-PROJET DE BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT

EXERCICE 2024

ASSEMBLÉE DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE
AVANT-PROJET DE BUDGET EXERCICE 2024
SECTION D'INVESTISSEMENT (en FCP)

Date 20/02/24
Page 1

BUDGET DE L'ASSEMBLÉE DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE

Résultat d'investissement reporté						Chapitre sans réalisations : 001			
Chapitre sans réalisations	LIBELLES					AP SERVICES VOTES	AP MESURES NOUVELLES	TOTAL DES AP	CREDITS DE PAIEMENT
001	RECETTES								
	Résultat d'investissement reporté								264 823 248
	TOTAL RECETTES.....								264 823 248
	EXCEDENT.....								264 823 248

Date 20/02/24
Page 2

Page 2

[illegible]

BALANCE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (EN FCP)
EXERCICE 2024

BUDGET DE L'ASSEMBLÉE DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE		DEPENSES	% TOT	RECETTES	% TOT
001	Résultat d'investissement reporté	0		264 823 248	100
900	POUVOIRS PUBLICS	264 823 248	100	0	
TOTAL GENERAL		264 823 248	100	264 823 248	100

BALANCE GENERALE DU BUDGET DE L'ASSEMBLEE DE LA POLYNESIE FRANCAISE (en FCP)
EXERCICE 2024

ARTICLE	LIBELLES	MOUVEMENTS BUDGETAIRES				MOUVEMENTS REELS				MOUVEMENTS D'ORDRES			
		DEPENSES	%	RECETTES	%	DEPENSES	%	RECETTES	%	DEPENSES	%	RECETTES	%
SECTION INVESTISSEMENT		264 823 248	100%	264 823 248	100%	264 823 248	100%	0	0%	0	0%	264 823 248	100%
001	Résultat d'investissement reporté			264 823 248	100,00%							264 823 248	100%
10	Dotations, fonds divers et réserves				0,00%								
13	Subventions d'investissement		0,00%										
23	Immobilisations en cours	264 823 248	100,00%			264 823 248	100,00%						
28	Amortissements des immobilisations		0,00		0,00%								
SECTION FONCTIONNEMENT		17 000 000	100%	17 000 000	100%	17 000 000	100%	0	0%	0	0%	17 000 000	100%
002	Résultat de fonctionnement reporté			17 000 000	100,00%							17 000 000	100%
62	Autres services extérieurs	17 000 000	100%			17 000 000	100%						
64	Charges de personnel		0,0%				0,0%						
65	Autres charges d'activité		0,00%				0,0%						
68	Dotations aux amortissements et provisions		0,00%				0,0%						
77	Produits exceptionnels				0,00%								
TOTAL GENERAL		281 823 248		281 823 248		281 823 248		0		0		281 823 248	